



PROCES VERBAL
N°36/CNCMP/2016
DU 10/08

L'an deux mille seize et le mercredi 10 août à douze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Moulaye Zeine.

Etaient présents:

- Ciré Amadou, membre du CP
- Raifa Mint Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP

Etaient absents

- Brahim Hamed, membre du CP
- Mohamed Abdellahi Zeine, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/DES SECTEURS SOCIAUX

1°/-*Examen* du rapport d'évaluation révisé des offres techniques relatives à l'étude sur la promotion du haut débit; *réf lettre n°305/CPMP/Ss* reçue le 01 août 2016.

Décision

Ce point est reporté pour corriger le rapport d'évaluation conformément à la demande de propositions. (Exemple : mettre en cohérence les notes attribuées d'une part et les commentaires y afférents d'autre part).

2°/-*Examen* du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la fourniture, l'installation et la mise en service d'équipements médicaux destinés à l'hôpital de l'Amitié; *réf lettre n°307/CPMP/Ss* reçue le 02 août 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution des Lots comme suit :

(Signatures manuscrites)

(Signature manuscrite)

- *Lot 1 à l'entreprise CDI pour un montant de 11.763.132 UM TTC et un délai d'exécution de quinze (15) semaines ;*
- *Lot 2 à l'Ets El Kheir pour un montant de 19.332.470 UM TTC et un délai d'exécution de quinze (15) semaines ;*
- *Lot 3 à l'Ets El Kheir pour un montant de 61.702.425 UM TTC et un délai d'exécution de quinze (15) semaines ;*
- *Lot 4 à l'entreprise CDI pour un montant de 86.910.296 UM TTC et un délai d'exécution de quinze (15) semaines ;*
- *Lot 5 à l'entreprise CSI pour un montant de 49.400.000 UM TTC et un délai d'exécution de quinze (15) semaines ;*

3°-Examen de la décision de la CPMP/SS de rendre infructueux l'appel offres relatif à la fourniture de matériels et d'intrants d'hémodialyse ; *réf lettre n°312/CPMP/SS reçue* le 05 août 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas la décision de la CPMP/SS de rendre infructueux ledit appel d'offres au motif que le jugement de non-conformité des offres des soumissionnaires n'est pas justifié.

4°-Examen de trois (03) projets de marches relatifs à la fourniture, l'installation et la mise en service d'équipements médicaux destinés aux centre Hospitalier National ; *réf lettre n°316/CPMP/SS reçue* le 08 août 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets de marchés à passer comme suit :

- *Lot 1 : avec NOSOMACI pour un montant de 56.041.000 UM TTC et un délai de livraison de quinze (15) semaines ;*
- *Lot 2 : avec l'Ets EL KHEIR pour un montant de 43.065.384 UM TTC et un délai d'exécution de quinze (15) semaines ;*
- *Lot 3 : avec GLP pour un montant de 90.815.426 UM TTC et un délai d'exécution de quinze (15) semaines.*

5°-Réexamen du projet de marché par entente directe relatif à l'acquisition de matériels et d'intrants d'hémodialyse au profit des différents centres d'hémodialyse du pays ; *réf lettre n°288/CPMP/SS reçue* le 19 juillet 2016.

Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations joint en annexe.

W

My Maal Ch JB

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

6°-Examen du *plan* corrigé de passation des marchés publics du PDDO pour l'année 2016; *réf lettre n°420/CPMP/Sr* reçue le 09 août 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2016.

7°-Examen du *plan* actualisé de passation des marchés publics du projet de gestion durable des paysages (PGDP) pour l'année 2016; *réf lettre n°429/CPMP/Sr* reçue le 10 août 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2016.

7°-Examen des projets de marchés relatif à la fourniture de véhicules et de motos au profit du PRAPS ; *réf lettre n°394/CPMP/Sr* reçue le 02 août 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets de marchés à passer avec comme suit, sous réserve de l'accord du bailleur de fonds :

- *Lot 1 : Fourniture d'un véhicule station wagon avec CMDA pour un montant de 17.807.257 UM HT avec un crédit d'impôts de 3.557.700 UM e un délai de livraison de quinze (15) jours ;*
- *Lot 2 : fourniture de 38 véhicules 4X4 DC avec CMDA pour un montant de 386.768.329 UM HT avec un crédit d'impôts de 76.253.970 UM et un délai de livraison de soixante (60) jours ;*
- *Lot 3 : fourniture d'un véhicule frigorifique avec CMDA pour un montant de 21.070.419UM HT avec un crédit d'impôts de 4.208.538 UM et un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours ;*
- *Lot 4 : fourniture d'un véhicule léger avec CFAO MOTORS pour un montant de 5.800.000 UM HT avec un crédit d'impôts de 1.980.700 UM et un délai de livraison immédiat ;*
- *Lot 5 : fourniture de dix (10) motos avec l'Ets Abdallahi Hamza pour un montant de 7.500.000 UM HT avec un crédit d'impôts de 1.809.000 UM et un délai de livraison de quatre vingt dix (90) jours.*

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

9°-Examen du DAO relatif à la réalisation des travaux de construction de 78 blocs de latrines institutionnels et laves mains dans les wilayas du Tagant et du Brakna; *réf lettre n°173/CMSSBIE* reçue le 08 août 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit DAO sous réserve de prendre en considération les observations en annexe et de l'accord du bailleur de fonds.

10°-Examen du projet de marché par entente directe relatif au contrôle des travaux d'AEP des lots 1 et 4 de l'Aftout Echergui; **réf lettre n°171/CMSSBIE** reçue le 04 août 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec CIRA/SGIE pour un montant de 38.000.000 UM TTC.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

11°-Examen du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien routier 2016-2018 ; **réf lettre n°CPMP/Si** reçue le 02 août 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt.

12°-Examen du projet de marché par entente directe relatif au suivi des travaux du Projet de Réhabilitation et de rénovation de Tintane; **réf lettre n°172CPMP/Si** reçue le 02 août 2016.

Décision

Sur la base des éléments fournis, la CNCMP n'approuve pas ledit projet de marché au motif suivant : se conformer à l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

13°-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques relatives à l'étude pour l'inventaire et la définition des ressources en eau de surface et souterraine et la mise en place d'une base de données et des réseaux de suivi hydrologiques et hydrogéologiques; **réf lettre n°0259/CPMP/Souv** reçue le 02 août 2016.

Décision

Ce point est reporté pour corriger le rapport d'évaluation conformément à la demande de propositions. (Exemple : mettre en cohérence les notes attribuées d'une part et les commentaires y afférents d'autre part).

14°-Examen du projet d'avenant n°3 au marché relatif au suivi et contrôle des travaux de construction d'une usine de lait à Néma, portant prolongation du délai des prestations ; **réf lettre n°0260/CPMP/Souv** reçue le 02 août 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant à passer avec le groupement ENNAR BUSINESS CONSULTANTS/BICQ pour un montant de 273.452 USD et un délai supplémentaire de neuf (09) mois.







15°/-Examen du plan de passation des marchés publics de l'ANESP pour l'année 2016; réf lettre n°0274/CPMP/Souv reçue le 10 août 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2016.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SNDE

16°/-Examen du projet de marché par entente directe relatif à la prolongation de la mission de contrôle des travaux de pose de la conduite entre Idni et PK 13 ; réf lettre n°895/CPMP/SNDE reçue le 08 Août 2016.

Décision

Ce point est reporté pour le complément d'informations suivant :

- le crédit d'impôts corrigé par la commission fiscale ;
- préciser le délai de prestation (proposer jusqu'à la fin des travaux).

17°/-Examen du projet d'avenant n°1 au marché relatif aux travaux de pose de la conduite entre Idni et PK 13, portant réalisation de travaux supplémentaires ; réf lettre n°894/CPMP/SNDE reçue le 08 Août 2016.

Décision :

Ce point est reporté pour le complément d'informations joint en annexe.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

- Ciré Amadou

- Raifa mint Kassim

- Maalouma Limam Dahi

